

MUNICIPALITE DE SAINT-ALBAN

À une séance extraordinaire de la municipalité de Saint-Alban tenue le 3 décembre 2018 à 19h30 au lieu ordinaire des séances, étaient présents monsieur le maire Deny Lépine, mesdames les conseillères Émilie Garneau, Julie Quintin et Carmen Marquis et messieurs les conseillers Christian Caron, Sébastien Chalifour et Jean-Marc Julien, tous membres du conseil et formant quorum.

M. Vincent Lévesque Dostie, directeur général et secrétaire-trésorier était également présent.

Le conseil municipal constate et il est mentionné que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par l'article 153 du Code municipal.

1. Adoption du Budget 2019
2. Adoption du Programme triennal d'immobilisation 2019-2021
3. Publication du Budget 2018 et du Programme triennal d'immobilisation 2019-2021.
4. Avis de motion d'un règlement 258 imposant les taxes, tarifs et compensations pour 2019.
5. Adoption du projet de règlement 258 imposant les taxes, tarifs et compensations pour 2019.
6. Période de questions.
7. Levée de la séance.

2018-12-01

Adoption du Budget 2019.

Considérant que le conseil municipal a établi des prévisions budgétaires pour 2019;

Il est proposé par Mme Carmen Marquis et unanimement résolu :

Que le Budget 2019, au montant total de 1 649 716 \$, soit adopté tel qu'indiqué ci-dessous :

Revenus

Taxe générale	1 029 970 \$
Autres taxes	446 993 \$
Autres revenus	84 796 \$
Transferts	87 957 \$

Total 1 649 716 \$

Dépenses

Conseil et application de la loi	62 492 \$
Administration générale	283 577 \$
Sécurité publique	214 001 \$
Transport et voirie municipale	341 760 \$

Réseau d'aqueduc du village	29 869 \$
Réseau d'aqueduc de St-Marc	12 500 \$
Aqueduc du rang de la rivière Blanche	16 287 \$
Traitement des eaux usées	19 013 \$
Gestion des fosses septiques	20 274 \$
Hygiène du milieu, santé et bien-être	131 040 \$
Aménagement et urbanisme	42 543 \$
Promotion et développement	29 924 \$
Loisirs et terrain de jeux	121 470 \$
Activités culturelles	27 413 \$
Intérêts, financement et affectations	222 552 \$
Transfert aux activités d'investissements	75 000 \$
Total	1 649 716 \$

2018-12-02

Adoption du Programme triennal d'immobilisation 2019-2020-2021

Considérant que le conseil municipal a établi des prévisions de dépenses d'immobilisations pour les années 2019-2020-2021.

Il est proposé par M. Christian Caron
et unanimement résolu :

Que le programme triennal d'immobilisation 2019-2020-2021, au montant total de 1 080 000 \$, soit adopté tel qu'indiqué ci-dessous :

Année 2019

Route Montambault (Emprunt)	105 000 \$
Prolongement du trottoir rue Principale (Budget annuel)	10 000 \$
Plans et devis rue Saint-Philippe (Budget annuel)	10 000 \$
Développement résidentiel phase 1 et 2 (Emprunt / Vente des terrains)	210 000 \$
Ajout d'un aérateur – Épuration des eaux (Surplus affectés)	10 000 \$
Rénovations du CCFM (rampe d'accès) (Budget annuel + Subv. fédéral))	25 000 \$
Affichage aux extrémités du territoire (Budget annuel)	7 000 \$
Aménagements terrain des loisirs (Pacte rural et surplus affectés)	15 000 \$
Aménagement d'un point d'eau (Budget annuel)	20 000 \$
Lumières de rues (Budget annuel)	3 000 \$
Sous-total	415 000 \$

Année 2020

Pavage rue du Boisé (Budget annuel)	10 000 \$
Aqueduc village, réfection de conduites (Emprunt et subvention)	200 000 \$
Chemin Sainte-Anne (Budget annuel)	75 000 \$
Glissières de sécurité (Budget annuel)	30 000 \$
Aménagements terrain des loisirs (Pacte rural et surplus affectés)	15 000 \$
Sous-total	330 000 \$

Année 2021

Aqueduc village, réfection de conduites (Emprunt et subvention)	100 000 \$
Développement résidentiel phase 3 (Emprunt / Vente des terrains)	200 000 \$
Aménagements terrain des loisirs (Pacte rural et surplus affectés)	15 000 \$
Aménagement d'un point d'eau (Budget annuel)	20 000 \$
Sous-total	335 000 \$

GRAND TOTAL (2019-2021) 1 080 000 \$

2018-12-03

Publication du Budget 2019 et du Programme triennal d'immobilisation 2019-2021.

Il est proposé par M. Jean-Marc Julien
et unanimement résolu :

Que le Budget 2019 et le Programme triennal d'immobilisation 2019-2021
soient publiés dans l'Albanois du mois de décembre 2018.

2018-12-04

Avis de motion d'un règlement 258 imposant les taxes, tarifs et compensations pour 2019.

Avis de motion est donné par la conseillère municipale Mme Émilie
Garneau que lors d'une séance ultérieure, tenue à un jour ultérieur, le
règlement 258 imposant les taxes, tarifs et compensations pour 2019 sera
adopté.

2018-12-05

Adoption du projet de règlement 258 imposant les taxes, tarifs et compensations pour 2019.

Il est proposé par M. Sébastien Chalifour
et unanimement résolu :

Que le projet de règlement 258 imposant les taxes, tarifs et compensations pour 2019 soit adopté.

Période de questions

Traitement des questions de la part de la table du conseil ou de l'assemblée.

2018-12-06

Levée de la séance extraordinaire

Il est proposé par Mme Carmen Marquis
et unanimement résolu :

Que la présente séance extraordinaire soit levée.

Le maire lève la séance à 20h.

Deny Lépine
maire

Vincent Lévesque Dostie
directeur général et secrétaire-trésorier

« Je, Deny Lépine, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »